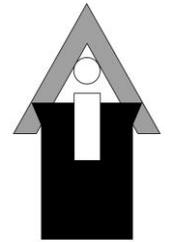




<h1>JURIS AQUITAINE</h1>	
<small>s o c i é t é d ' a v o c a t s I N T E R B A R R E A U X</small>	
Cabinet PERIGUEUX	Cabinet BERGERAC
18 rue de Varsovie 24000 PERIGUEUX	52 Av du Président Wilson 24100 BERGERAC
Tél : 05.53.35.94.95 / Fax : 05.53.35.94.96	
cabinet@jurisquitaine.com - http://www.jurisquitaine.com	



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

D'immeubles situés sur la commune de VILLARS (DORDOGNE), sur une mise à prix de 30 000 €, avec faculté de baisse de mise à prix de 40 %, à défaut d'enchère, soit sur une nouvelle mise à prix de 18 000 €, frais de vente en sus payables par l'adjudicataire, entre les mains et sur quittance de l'Avocat poursuivant, sous peine de réitération des enchères. L'adjudication aura lieu à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX, au Palais de Justice, 12 bis Place du Général Leclerc à PERIGUEUX (24000) le mardi 3 décembre 2024 à 14 h 30, au plus offrant et dernier enchérisseur.

A la requête de la SELARL LGA, société de Mandataires Judiciaires à la liquidation des entreprises, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro D 444762330, dont le siège social est sis 37 Rue du Professeur Pozzi, 24100 BERGERAC, représentée par son co-gérant en exercice, Maître Nicolas LEURET, Mandataire judiciaire, demeurant Le Mercurial, 78 rue Victor Hugo, 24000 PERIGUEUX, agissant ès qualité de mandataire liquidateur de Madame Isabelle MARTRA épouse GIRAUD, nommée à cette fonction par jugement du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX en date du 16.05.2022, ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric MOUSTROU, Avocat au Barreau de PERIGUEUX, membre associé de la SELARL JURIS AQUITAINE, demeurant 18 rue de Varsovie à PERIGUEUX, au Cabinet duquel il est fait élection de domicile,

il sera procédé à la vente d'un ensemble immobilier bâti et non bâti situé sur le territoire de la commune de VILLARS (DORDOGNE), Lieudit Le Châtaignier, cadastré :

- section C N° 1300 d'une superficie de 40 a 48 ca : consistant en un bâtiment en structure métallique édifié en 2019 destiné au gavage des palmipèdes, d'une superficie de 180 m², comprenant une entrée avec coin bureau, des sanitaires, une salle de gavage, une salle de découpe, une salle réservée à la génératrice, une pièce de préparation de la nourriture des animaux, avec silo, fosse à lisier, clôture autour de la parcelle, et terrain en nature de sol,

* section C N° 1299 d'une superficie de 55 a 02 ca : un terrain en nature de lande.

Une visite des lieux est organisée par la SCP RODRIGUEZ-PEYSSI, Commissaires de Justice à PERIGUEUX, le 30 Octobre 2024 de 14 h 30 à 16 h 30 (Tél : 05.53.35.75.25).

Le cahier des conditions de vente, contenant les clauses et conditions particulières, sous l'exécution desquelles aura lieu la vente aux enchères publiques, peut être consulté, sans frais, au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX sous le n°24/00020, sur le site internet ou au Cabinet de la SELARL JURIS AQUITAINE sous le n°224009.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me F. MOUSTROU Avocat poursuivant, ainsi qu'à tout autre Avocat du Barreau de PERIGUEUX, pouvant être chargé d'enchérir. Pour avis. Fait et dressé par Me F. MOUSTROU, en son Cabinet, le 03.10.2024.